

VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2025

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 5 Présents : 21 Qui ont pris part au vote : 26 QUORUM : 14	L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> 13.10.2025 <u>Date d'affichage</u> 13/10/2025	PRÉSENTS : Mrs Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA , Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Serge BEAREZ, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Séverine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Mélanie DELANNOIS, Sandrine SPARTY, Jocelyne MALFIGAN, Brigitte WANMBRE ABSENT : ABSENTS EXCUSÉS : Bertrand RADIGOIS ONT DONNÉ PROCURATION : Bernadette DEHAENE à Catherine KOPEC, Martine DELZENNE à Frédérique FERREIRA, Eric EGO à Pascal ROUSSEAU, Quentin BERNARD à Bernard DELEMER, Audrey VERHAEGHE à Carole HURIAU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

Délibération n° 78/2025/LM/ND
Objet : Décision modificative N°2

Notice explicative

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés. Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et peuvent être également transmises par le préfet à la chambre régionale des comptes.

Concernant cette décision modificative, il s'agit de modifier certains postes de dépenses et recettes tant sur la section d'investissement que sur la section de fonctionnement du budget principal de la commune.

Aussi, il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter la décision budgétaire modificative N°2 du budget principal de la ville concernant l'exercice 2025.

Vu la délibération N°23/2025/LM/ND du 10 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de l'exercice en dépenses et recettes ;

Vu la commission « finances – administration générale » réunie le 20 octobre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : d'adopter la décision budgétaire modificative N°2 du budget principal de la ville concernant l'exercice 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre-article-fonction	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 012-charges de personnel et frais assimilés				
64111-020		+34 416,65		
Total chapitre 012		+34 416,65		
Chapitre 65-autres charges de gestion courante				
65131-348	-3 000,00			
65134-348		+3 000,00		
65311-031	-3 000,00			
65313-031	-3 000,00			
65314-031	-1 000,00			
6541-025		+55,00		
6541-281	-184,76			
6541-288		+22,08		
6541-331		+116,93		
6541-551		+0,10		
6542-022		+100,00		
657381-212		+8 050,00		
657381-221		+150,00		
65748-028		+1 100,00		
65811-020	-18 000,00			
Total chapitre 65	-28 184,76	+12 594,11		
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	-28 184,76	+47 010,76		

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 013-atténuations de charges				
6419-01-remboursements sur rémunérations du personnel			-11 100,00	
6479-01-remboursements sur autres charges sociales				+2 600,00
Total chapitre 013			-11 100,00	+2 600,00
Chapitre 73-impôts et taxes				
732221-01- fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales			-4 546,00	
Total chapitre 73			-4 546,00	
Chapitre 731-impositions directes				
73118-01-autres contributions directes				+856,00
73154-01-droits de place				+1 300,00
Total chapitre 731				+2 156,00
Chapitre 74-dotations et participations				
74111-01-dotation forfaitaire			-2 728,00	
741121-01-dotation solidarité rurale				+9 497,00
741127-01-dotation nationale de péréquation				+9 937,00
742-01-dotations aux élus locaux				+163,00
74718-01-autres participations de l'Etat				+653,00
7478222-331-participations CAF (personnes handicapées)			-60 000,00	
7478222-338-participations CAF (personnes handicapées)			-10 000,00	
747888-221-autres			-904,00	
74833-01-compensation de l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières				+1 668,00
748374-01-dotation de développement : biodiversité et aménités rurales				+318,00
74888-331-autres attributions et participations				+64 008,00
74888-338-autres attributions et participations				+16 174,00
Total chapitre 74			-73 632,00	+102 418,00
Chapitre 77-produits spécifiques				
773-01-mandats annulés				+930,00
Total chapitre 77				+ 930,00
TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT			-89 278,00	+108 104,00

SECTION INVESTISSEMENT

Chapitre-article-fonction	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 13-subventions d'investissement				
1321-01-subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables-Etat		+7 646,00		
Total chapitre 13		+7 646,00		
Chapitre 16-emprunts et dettes assimilées				
165-01-dépôts et cautionnements reçus		+1 000,00		
Total chapitre 16		+1 000,00		
Opération 504-cimetière				
21316-025		+3 000,00		
Total opération 504		+3 000,00		
Opération 521-voirie				
2152-845		+205 180,00		
21538-845		+26 510,00		
Total opération 521		+231 690,00		
Opération 524-informatique				
21838-020		+20 000,00		
Total opération 524		+20 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		+263 336,00		

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 13-subventions d'investissement reçues				
1321-212				+33 336,00
1321-845				+230 000,00
Total chapitre 13				+263 336,00
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT				+263 336,00

Article 2 : d'autoriser M. le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Vote du Conseil Municipal : Unanimité ☒ Majorité ☐
 Pour : 26 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix



Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Laurent MARTINEZ
 Page 4 sur 4